

- végétation à installer dans les jardins, les haies, l'espace au cœur du hameau et des vergers,
- Insérer un accès piéton passant dans l'espace de loisirs pour rejoindre le centre village,
 - Préserver les chemins piétons autour du site et vers les espaces boisés et agricoles,
 - Mettre en place des modes de gestion alternative des eaux pluviales (noues paysagères d'infiltration, écoulement des eaux vers les zones plantées,...). **Les orientations des différents financements** (Chiffrages en cours)

Les recettes commerciales

Elles seront le résultat de la vente à des particuliers de douze terrains viabilisés dont les prix de cession seront fixés en Conseil municipal suite aux conseils de professionnels de la vente immobilière et l'appui des recommandations du service public des domaines contactés par la mairie. **Ces recettes permettront de financer la viabilisation du « Hameau du moulin » la création de la maison de santé et les investissements communaux prévus au plan d'actions municipales 2020 - 2026**

- **Les recettes fiscales** : elles seront après chaque vente de terrain liées à la taxe foncière communale sur le bâti. **Ces recettes durables s'ajouteront à celles des recettes actuelles et limitées du budget communal.**
- **Les subventions** : elles seront sollicitées auprès de l'Etat, de la région Ile de France, du Conseil départemental du Val-d'Oise, des syndicats concessionnaires, du Parc naturel régional du Vexin français et de l'agence de l'eau.

Les dépenses

Elles seront liées aux études faites sur le terrain de football désaffecté et à la viabilisation communale du Hameau du moulin. (*Travaux généraux et préparatoires, assainissements, tranchées et équipements techniques, voiries, équipements publics, aménagements paysagers*).

Pour assumer ces dépenses et la trésorerie budgétaire indispensable, un prêt relais sera nécessaire et remboursable au gré des ventes des terrains qui par ailleurs seront soumises à la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge bénéficiaire obtenue par chacun des terrains vendus.



Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69